

Classe 1 : fonds propres, provisions pour risques et charges et dettes à plus d'un an

10. Dotation, apports et dons en capital

12. Plus-values de réévaluation

121. Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles

122. Plus-values de réévaluation sur immobilisations financières

13. Réserves

130. Réserves légales

130. Réserves indisponibles

133. Réserves disponibles

14. Résultat reporté

15. Subsidés d'investissement

150. Montants obtenus

1500. Etat, Communauté, Région

1501. Province

1502. Ville, Commune

1503. C.P.A.S

1504 – 1509. Autres pouvoirs publics

159. Montants transférés aux résultats (-)

1590. Etat, Communauté, Région

1591. Province

1592. Ville, Commune

1593. C.P.A.S.

1594 – 1599. Autres pouvoirs publics

16. Provisions pour risques et charges

160. Provisions pour pensions et obligations similaires

162. Provisions pour gros travaux d'entretien

163. Provisions pour arriérés de rémunération

164 – 169. Provisions pour autres risques et charges

17. Dettes à plus d'un an

170. Emprunts subordonnés

171. Emprunts obligatoires non subordonnés

172. Dettes de location financement et assimilées

173. Etablissement de crédit

174. Autres emprunts

175. Dettes relatives aux achats de biens et services

1750. Fournisseur

1751. Effets à payer

177. Avances [SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement)

178. Cautionnements reçus en numéraire

179. Dettes diverses

1793. Montants de rattrapage

1799. Autres dettes diverses

18. Primes de fermeture

180. Primes relatives aux immobilisations

181. Primes relatives aux frais de fonctionnement

189. Montants transférés aux résultats (-)

Classe 2 : frais d'établissement, actifs immobilisés et créances à plus d'un an

20. Frais d'établissement

200. Frais de constitution et d'apports

202. Autres frais d'établissement

2020. Frais de premier établissement

2021. Frais de pré-exploitation

203. Intérêts intercalaires

2030. Intérêts intercalaires sur partie non subsidiée

2031. Intérêts intercalaires sur partie subsidiée

21. Immobilisations incorporelles

210. Immobilisations incorporelles software

211. Autres immobilisations incorporelles

22. Terrains et constructions

220. Terrains

221. Constructions

222. Terrains bâtis

223. Autres droits réels sur des immeubles

224. Grosses réparations et gros entretiens

225. Agencement des immeubles

23. Matériel d'équipement médical

24. Matériel d'équipement non médical et mobilier

240. Mobilier

241. Matériel

242. Matériel roulant

243. Matériel et mobilier informatiques

25. Immobilisations détenues en location financement et droits similaires

250. Frais d'établissement

2500. Frais de constitution et d'apports

2502. Autres frais d'établissement

- 2503. Intérêts intercalaires
- 2504. Frais de restructuration
- 251. Immobilisations incorporelles
  - 2510. Immobilisations incorporelles et software
  - 2511. Autres immobilisations incorporelles
- 252. Terrains et constructions
  - 2520. Terrains
  - 2521. Constructions
  - 2522. Terrains bâtis
  - 2523. Autres droits réels sur immeubles
  - 2524. Grosses réparations et gros entretiens
  - 2525. Agencement des immeubles
- 253. Matériel d'équipement médical
- 254. Matériel d'équipement non médical et mobilier
  - 2540. Mobilier
  - 2541. Matériel
  - 2542. Matériel roulant
  - 2543. Matériel et mobilier informatiques
- 256. Autres immobilisations corporelles
  - 2560. Equipement de réserve
  - 2561. Autres
- 257. Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés
  - 2570. Immobilisations en cours
  - 2571. Acomptes versés
- 26. Autres immobilisations corporelles
  - 260. Equipement de réserve
  - 261. Autres
- 27. Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés
  - 270. Immobilisations en cours

- 271. Acomptes versés
- 28. Immobilisations financières
  - 280. Participations et actions
    - 2800. Valeur d'acquisition
    - 2801. Montants non appelés (-)
    - 2808. Plus-values actées
    - 2809. Réductions de valeurs actées (-)
  - 281. Créances
    - 2810. Valeur nominale
    - 2817. Créances douteuses
    - 2819. Réductions de valeurs actées (-)
  - 288. Cautionnements versés en numéraire
- 29. Créances à plus d'un an
  - 290. Créances pour prestations
    - 2900. Patients
    - 2902. Organismes assureurs
    - 2903. Montants de rattrapage
    - 2904. Produits à recevoir
    - 2906. Acomptes versés
    - 2907. Créances douteuses
    - 2909. Réductions de valeurs actées (-)
  - 291. Autres créances
    - 2911. TVA à récupérer
    - 2912. Impôts et précomptes à récupérer
    - 2913. Déficit à charge des communes
    - 2914. Produits à recevoir
    - 2915. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux
      - 29150. Médecins
      - 29151. Dentistes

29152. Personnel soignant

29153. Paramédicaux

2916. Créances diverses

2917. Créances douteuses

2918. Cautionnements versés en numéraire

2919. Réductions de valeurs actées (-)

Classe 3 : stocks et commandes en cours d'exécution

31. Approvisionnements et fournitures

310. Produits pharmaceutiques

311. Autres produits médicaux

312. Fournitures diverses

313. Produits et petit matériel d'entretien

314. Produits énergétiques

315. Fournitures de bureau et informatiques

316. Lingerie, literie et buanderie

317. Denrées alimentaires et fournitures de cuisine

319. Réductions de valeur actées (-)

36. Acomptes versés sur achats pour stocks

360. Acomptes versés sur achats pour stocks

369. Réductions de valeurs actées (-)

37. Commandes en cours d'exécution

Classe 4 : créances et dettes à un an au plus

40. Créances pour prestations

- 400. Patients
- 402. Organismes assureurs
- 403. Montants de rattrapage
- 404. Produits à recevoir
- 406. Acomptes versés
- 407. Créances douteuses
- 409. Réductions de valeur actées (-)

41. Autres créances

- 410. Capital appelé, non versé
- 411. TVA à récupérer
- 412. Impôts et précomptes à récupérer
- 413. Déficit à charge des communes
- 414. Produits à recevoir
- 415. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux
  - 4150. Médecins
  - 4151. Dentistes
  - 4152. Personnel soignant
  - 4153. Paramédicaux
- 416. Créances diverses
- 417. Créances douteuses
- 419. Réductions de valeurs actées (-)

42. Dettes à plus d'un an échant dans l'année

- 420. Emprunts subordonnés
- 421. Emprunts obligatoires non subordonnés
- 422. Dettes de location financement et assimilées
- 423. Etablissements de crédit
- 424. Autres emprunts



4250. Fournisseurs

4251. Effets à payer

427. Avances (Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement)

428. Cautionnement reçus en numéraire

429. Dettes diverses

43. Dettes financières

430 à 434. Etablissements de crédit

435 à 439. Autres emprunts

44. Dettes courantes

440. Fournisseurs

441. Effets à payer

443. Montants de rattrapage

444. Factures à recevoir

445. Médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux

4450. Médecins

4451. Dentistes

4452. Personnel soignant

4453. Paramédicaux

449. Dettes courantes diverses

45. Dettes fiscales, salariales et sociales

450. Dettes fiscales estimées

451. TVA à payer

452 Impôts et taxes à payer

453. Précomptes retenus

454. Office National Sécurité Sociale

455 Rémunérations

456. Pécules de vacances

459. Autres dettes sociales

46. Acomptes reçus

- 460. Acomptes patients
- 461. Autres acomptes
- 47. Dettes découlant de l'affectation du résultat
- 48. Dettes diverses
  - 481. Dépôts patients reçus en numéraire
  - 488. Cautionnement
  - 489. Autres dettes diverses
- 49. Comptes de régularisation et comptes d'attente
  - 490. Charges à reporter
  - 491. Produits acquis
  - 492. Charges à imputer
  - 493. Produits à reporter
  - 499. Comptes d'attente

Classe 5 : placements de trésorerie et valeurs disponibles

51. Actions et parts

52. Titres à revenu fixe

53. Dépôts à terme

54. Valeurs échues à l'encaissement

55. Etablissements de crédit

550 à 559. Comptes ouverts auprès des divers établissements à subdiviser en :

- 0 – comptes courants
- 1 – chèques émis (-)
- 9 – réductions de valeurs actées (-)

56. Office des Chèques postaux

560. Compte courant

561. Chèques émis (-)

57. Caisses

570 à 577. Caisses espèces

578. Timbres

58. Virements

Classe 6 : charges

60. Approvisionnements et fournitures

600. Achats de produits pharmaceutiques

6000. Spécialités pharmaceutiques

60000. Spécialités pharmaceutiques normales 60000 /9

60001. Spécialités pharmaceutiques radio-isotopes 60001 /9

60002. Spécialités pharmaceutiques gaz médicaux stériles 60002 /9

6002. Produits courants 6002 /9

6003. Produits stériles 6003 /9

60030. Pansements stériles de couverture 60030 /9

60031. Ligatures chirurgicales 60031 /9

60032. Matériel d'injection, de perfusion, de transfusion, de drainage 60032 /9

60033. Matériel de prélèvement stérile 60033 /9

60034. Linge stérile à usage unique 60034 /9

6004. Prescriptions magistrales 6004 /9

6007. Matériel de synthèse et bandagisterie pharmaceutique 6007 /9

60070. Autre matériel divers 60070 /9

60071. Matériel de viscérosynthèse et endoscopie 60071 /9

6008. Autres produits pharmaceutiques

60080. Pansements thérapeutiques 60080 /9

60081. Solutions d'irrigation 60081 /9

60082. Produits de nutrition pharmaceutiques 60082 /9

601. Achats produits médicaux

6010. Disposable et petit matériel médical 6010 /9

6011. Gaz médicaux 6011 /9

6012. Bandages, pansements non stériles 6012 /9

6013. Produits de suture 6013 /9

6014. Matériel de prélèvement 6014 /9

6015. Réactifs 6015 /9

6016. Produits radio-isotopes	6016 /9
6017. Films et produits révélateurs	6017 /9
6018. Autres produits	
60180. Lait maternel	60180 /9
60181. Sang, plasma, dérivés	60181 /9
60182. Plâtres et bandes plâtrées	60182 /9
6019. Divers	6019 /9
602. Achats fournitures diverses	
6020. Fournitures spécifiques au culte	6020 /2
6021. Fournitures spécifiques à la morgue	6021 /2
6022. Fournitures spécifiques pour la rééducation fonctionnelle	6022 /9
6029. Divers	6029 /2
603. Achats de produits et de petit matériel d'entretien	
6030. Produit et petit matériel d'entretien nettoyage et toilette	
60300. Produits et petit matériel d'entretien	60300 /3
60301. Produits et petit matériel de nettoyage	60301 /3
60302. Produits et petit matériel de toilette et assimilés	60302 /3
60303. Produits de lessive	60303 /6
60304. Produits de vaisselles	60304 /7
6039. Divers	6039 /3
604. Achats de combustibles, calories, énergie et eau	
6040. Chauffage	
60400. Charbon	60400 /4
60401. Electricité	60401 /4
60402. Gaz	60402 /4
60403. Mazout	60403 /4
60404. Vapeur	60404 /4
60409. Divers	60409 /4
6041. Autres destinations	

60410. Charbon	60410 /3
60411. Electricité	60411 /3
60412. Gaz	60412 /3
60413. Mazout	60413 /3
60414. Vapeur	60414 /3
60415. Carburant pour véhicule	60415 /2
60419. Divers	60419 /3
6042. Eau	6042 /3
605. Achats de fournitures de bureau et informatiques	
6050. Fournitures de bureau	6050 /5
6051. Fournitures informatiques	6051 /5
6052. Imprimés	6052 /5
6059. Divers	6059 /5
606. Achats de lingerie, literie, buanderie	
6060 Linge et literie	6060 /6
6062. Vêtements de travail	6062 /6
6063. Disposable	6063 /6
6064. Petit matériel de buanderie	6064 /6
6069. Divers	6069 /6
607. Achats de denrées et fournitures de cuisine	
6070. Denrées alimentaires	6070 /7
6073. Boissons	6073 /7
6074. Produits diététiques	6074 /7
6075. Vaisselle disposable	6075 /7
6076. Autre vaisselle	6076 /7
6077. Petit matériel de cuisine	6077 /7
6079. Divers	6079 /7
608. Remises, ristournes et rabais obtenus	608 /2à9
609. Variations de stocks	

6090. Achats de produits pharmaceutiques	
60900. Spécialités pharmaceutiques	
609000. Spécialités pharmaceutiques normales	609000 /9
609001. Spécialités pharmaceutiques radio-isotopes	609001 /9
609002. Spécialités pharmaceutiques et gaz médicaux stériles	60902 /9
60902. Produits courants	60902 /9
60903. Produits stériles	
60904. Prescriptions magistrales	60904 /9
60907. Matériel de synthèse	60907 /9
60909. Divers	60909 /9
6091. Achats d'autres produits médicaux	
60910. Disposable et petit matériel médical	60910 /9
60911. Gaz médicaux	60911 /9
60912. Bandages, pansements non stériles	60912 /9
60913. Produits de suture	60913 /9
60914. Matériel de prélèvements	60914 /9
60915. Réactifs	60915 /9
60916. Produits radio-isotopes	60916 /9
60917. Films et produits révélateurs	60917 /9
6092. Achats fournitures diverses	
60920. Fournitures spécifiques au culte	60920 /2
60921. Fournitures spécifiques à la morgue	60921 /2
60922. Fournitures spécifiques pour la rééducation fonctionnelle	60922 /9
60923. Divers	60929 /2
6093. Achats de produits et de petit matériel d'entretien	
60930. Produits d'entretien, nettoyage et toilettes	
609300. Produits et petit matériel d'entretien	609300 /3
609301. Produits et petit matériel de nettoyage	609301 /3
609302. Produits et petit matériel de toilette et assimilés	609302 /3
609303. Produits de lessive	609303 /6

609304. Produits de vaisselle	609304 /7
60939. Divers	60939 /3
6094. Achats de combustibles, calories, énergie et eau	
60940. Chauffage	
609400. Charbon	609400 /4
609401. Electricité	609401 /4
609402. Gaz	609402/4
609403. Mazout	609403/4
609404. Vapeur	609404/4
609409. Divers	609409/4
60941. Autres destinations	
609410. Charbon	609410 /3
609411. Electricité	609411 /3
609412. Gaz	609412 /3
609413. Mazout	609413 /3
609414. Vapeur	609414 /3
609415. Carburant pour véhicule	609415 /3
609419. Divers	609419/3
60942. Eau	60942 /3
6095. Achats de fournitures de bureau et informatiques	
60950. Fournitures de bureau	60950 /5
60951. Fournitures informatiques	60951 /5
60952. Imprimés	60952 /5
60959. Divers	60959 /5
6096. Achats de lingerie, literie et buanderie	
60960. Linge	60960 /6
60961. Literie	60961 /6
60962. Vêtements de travail	60962 /6
60963. Disposable	60963 /6



60964. Petit matériel de buanderie	60964	/6
60969. Divers	60969	/6
6097. Achats de denrées et fournitures de cuisine		
60970. Denrées alimentaires	60970	/7
60973. Boissons	60973	/7
60974. Produits diététiques	60974	/7
60975. Vaisselle disposable	60975	/7
60976. Autre vaisselle	60976	/7
60977. Petit matériel de cuisine	60977	/7
60979. Divers	60979	/7
61. Services et fournitures accessoires		
610. Loyers, charges locatives et redevances emphytéotiques		
6102. Terrains et constructions	6102	/0
6103. Matériel d'équipement médical	6103	/0
6104. Matériel d'équipement non médical et mobilier		
61040. Mobilier	61040	/0
61041. Matériel	61041	/0
61042. Matériel roulant	61042	/0
61043. Matériel et mobilier informatiques	61043	/0
611. Services extérieurs		
6111. Frais médicaux		
61110. Prestations médicales exécutées à l'extérieur	61110	/9
61111. Prestations fournies par les écoles d'infirmières et paramédicaux	61111	/9
6112. Services généraux extérieurs		
61120. Service de surveillance, garde et sécurité	61120	/2
61121. Collecte et traitement des déchets	61121	/2
61129. Autres services extérieurs	61129	/2
6113. Services extérieurs d'entretien et de nettoyage		
61130. Service d'entretien	61130	/3

61131. Service de nettoyage	61131 /3
6115. Services extérieurs en matière administrative	
61150. Secrétariat social	61150 /5
61151. Bureau de comptabilité	61151 /5
61152. Service informatique	61152 /5
61159. Autres services extérieurs administratifs	61159 /5
6116. Services extérieurs de buanderie-lingerie	6116 /6
6117. Services extérieurs d'alimentation	6117 /7
6118. Services extérieurs d'internat	6118 /8
612. Frais généraux	612 /2
6120. Frais de transports par tiers	6120 /2
61200. Transports internes	61200 /2
61201. Transports externes	61201 /2
61202. Transports du sang	61202 /2
61203. Transports de patients	61203 /2
61204. Déplacement du personnel	61204 /5
6121. Assurances non relatives au personnel	
61210. Assurance incendie	61210 /2
61211. Assurance responsabilité civile	61211 /2
61212 à 61219. Autres	61212 à 9/2
6129. Frais généraux divers	6129 /2
613. Entretien et réparations	
6130. Entretien et réparations des terrains et abords	
61300. Contrats de maintenance	61300 /3
61301 à 61309 : Autres prestations	61301 à 9/3
6131. Entretien et réparations des immeubles	
61310. Contrats de maintenance	61310 /3
61311 à 61319. Autres prestations	61311 à 9/3
6132. Entretien et réparations des immeubles par destination	

61320. Contrats de maintenance	61320 /3
61321 à 61329. Autres prestations	61321 à 9/3
6133. Ascenseurs	
61330. Contrats de maintenance	61330 /2
61331 à 61339. Autres prestations	61331 à 9/2
6134. Chauffage	
61340. Contrats de maintenance	61340 /4
61341 à 61349. Autres prestations	61341 à 9/4
6135. Entretien et réparations d'équipement médical	
61350. Contrats de maintenance	61350 /3
61351 à 61359. Autres prestations	61351 à 9/3
6136. Entretien et réparation de mobilier	
61360. Contrats de maintenance	61360 /3
61361 à 61369. Autres prestations	61361 à 9/3
6137. Entretien et réparation de matériel	
61370. Contrats de maintenance	61370 /3
61371 à 61379. Autres prestations	61371 à 9/3
6138. Entretien et réparation du matériel roulant	
61380. Contrats de maintenance	61380 /2
61381 à 61389. Autres prestations	61381 à 9/2
6139. Entretien et réparation de matériel et mobilier informatique	
61390. Contrats de maintenance	61390 /3
61391 à 61399. Autres prestations	61391 à 9/3
615. Administration	
6150. Bureau et administration	
61500. Frais d'exploitation	61500 /5
61501. Téléphone, télégramme, télex	61501 /5
61503. Frais de recrutement de personnel	61503 /5
6151. Relations publiques	

61510. Congrès, sessions de formation	61510	/5
61511. Réception et frais de représentation	61511	/5
61512. Frais d'affiliation aux organisations hospitalières	61512	/5
61513. Autres cotisations	61513	/5
61514. Frais de fonctionnement des différents conseils et comités	61514/5	
6152. Frais de justice et de recouvrement de créances	6152	/5
6159. Divers	6159	/5
616. Honoraires non médicaux		
6160. Avocats	6160	/5
6161. Réviseur d'entreprise	6161	/5
6162. Autres	6161	/5
617. Personnel intérimaire et personnes mises à disposition de l'hôpital		
6170. Personnel médical	6170	/5 à 9
6171. Personnel salarié	6171	/2 à 9
6172. Personnel administratif	6172	/2 à 9
6173. Personnel soignant	6173	/5 à 9
6174. Personnel paramédical	6174	/5 à 9
6175. Autre personnel	6175	/2 à 9
618. Rémunérations, primes pour assurances extralégales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, gérants, associés actifs et dirigeants de l'entreprise qui ne sont pas attribués en vertu d'un contrat de travail	618	/2 à 9
619. Rétributions de médecins, dentistes, personnel soignant et paramédical		
6190. Médecins	6190	/9
6191. Dentistes	6191	/9
6192. Personnel soignant	6192	/9
6193. Paramédical	6193	/9
62. Rémunérations et charges sociales		
620. Rémunérations et avantages sociaux directs		
6200. Personnel médical		
62000. Personnel médical	62000	/5 à 9

62001. Personnel médical stagiaire ONEM	62001 /5 à 9
62002. Personnel médical contractuel subventionné	62002 /5 à 9
62004. Personnel médical Maribel (hors assistant logistique)	62004 /5 à 9
6201. Personnel salarié	
62010. Personnel salarié	62010 /2 à 9
62011. Personnel salarié stagiaire ONEM	62011 /2 à 9
62012. Personnel salarié contractuel subventionné	62012 /2 à 9
62014. Personnel salarié Maribel (hors assistant logistique)	62014 /2 à 9
6202. Personnel administratif	
62020. Personnel administratif	62020 /2 à 9
62021. Personnel administratif stagiaire ONEM	62021 /2 à 9
62022. Personnel administratif contractuel subventionné	62022 /2 à 9
62024. Personnel administratif Maribel (hors assistant log)	62024 /2 à 9
6203. Personnel soignant	
62030. Personnel soignant	62030 /5 à 9
62031. Personnel soignant stagiaire ONEM	62031 /5 à 9
62032. Personnel soignant contractuel subventionné	62032 /5 à 9
62033. Personnel soignant assistant logistique	62033 /5 à 9
62034. Personnel soignant Mariel (hors ass. Logistique)	62034 /5 à 9
6204. Personnel paramédical	
62040. Personnel paramédical	62040 /5 à 9
62041. Personnel paramédical ONEM	62041 /5 à 9
62042. Personnel paramédical contractuel subventionné	62042 /5 à 9
62044. Personnel paramédical Maribel (hors ass logistique)	62044 /5 à 9
6205. Autre personnel	
62050. Autre personnel	62050 /2 à 9
62051. Autre personnel stagiaire ONEM	62051 /2 à 9
62052. Autre personnel contractuel subventionné	62052 /2 à 9
62054. Autre personnel Maribel (hors assistant logistique)	62054 /2 à 9

## 621. Cotisations patronales d'assurances sociales

### 6210. Personnel médical

62100. Personnel médical	62100/5 à 9
62101. Personnel médical stagiaire ONEM	62101/5 à 9
62102. Personnel médical contractuel subventionné	62102/5 à 9
62104. Personnel médical Maribel (hors ass logistique)	62104/5 à 9

### 6211. Personnel salarié

62110. Personnel salarié	62110/2 à 9
62111. Personnel salarié stagiaire ONEM	62111/2 à 9
62112. Personnel salarié contractuel subventionné	62112/2 à 9
62114. Personnel salarié Maribel (hors ass logistique)	62114/2 à 9

### 6212. Personnel administratif

62120. Personnel administratif	62120/2 à 9
62121. Personnel administratif stagiaire ONEM	62121/2 à 9
62122. Personnel administratif contractuel subventionné	62122/2 à 9
62124. Personnel administratif Maribel (hors ass logistique)	62124/2 à 9

### 6213. Personnel soignant

62130. Personnel soignant	62130/5 à 9
62131. Personnel soignant stagiaire ONEM	62131/5 à 9
62132. Personnel soignant contractuel subventionné	62132/5 à 9
62133. Personnel soignant assistant logistique	62133/5 à 9
62134. Personnel soignant Maribel (hors ass logistique)	62134/5 à 9

### 6214. Personnel paramédical

62140. Personnel paramédical	62140/5 à 9
62141. Personnel paramédical stagiaire ONEM	62141/5 à 9
62142. Personnel paramédical contractuel subventionné	62142/5 à 9
62144. Personnel paramédical Maribel (hors ass logistique)	62144/5 à 9

### 6215. Autre personnel

62150. Autre personnel	62150/2 à 9
------------------------	-------------

62151. Autre personnel stagiaire ONEM	62151/2 à 9
62152. Autre personnel contractuel subventionné	62152/2 à 9
62154. Autre personnel Maribel (hors ass logistique)	62514/2 à 9
622. Primes patronales pour assurances extralégales	
6220. Personnel médical	
62200. Personnel médical	62200/5 à 9
62201. Personnel médical stagiaire ONEM	62201/5 à 9
62202. Personnel médical contractuel subventionné	62202/5 à 9
62204. Personnel médical Maribel (hors ass logistique)	62204/5 à 9
6221. Personnel salarié	
62210. Personnel salarié	62210/2 à 9
62211. Personnel salarié stagiaire ONEM	62211/2 à 9
62212. Personnel salarié contractuel subventionné	62212/2 à 9
62214. Personnel salarié Maribel (hors ass logistique)	62214/2 à 9
6222. Personnel administratif	
62220. Personnel administratif	62220/2 à 9
62221. Personnel administratif stagiaire ONEM	62221/2 à 9
62222. Personnel administratif contractuel subventionné	62222/2 à 9
62224. Personnel administratif Maribel (hors ass logistique)	62224/2 à 9
6223. Personnel soignant	
62230. Personnel soignant	62230/5 à 9
62231. Personnel soignant stagiaire ONEM	62231/5 à 9
62232. Personnel soignant contractuel subventionné	62232/5 à 9
62233. Personnel soignant assistant logistique	62233/5 à 9
62234. Personnel soignant Mariel (hors ass logistique)	62234/5 à 9
6224. Personnel paramédical	
62240. Personnel paramédical	62240/5 à 9
62241. Personnel paramédical stagiaire ONEM	62241/5 à 9
62242. Personnel paramédical contractuel subventionné	62242/5 à 9

62244. Personnel paramédical Maribel (hors ass logistique)	62244/5 à 9
6225. Autre personnel	
62250. Autre personnel	62250/2 à 9
62251. Autre personnel stagiaire ONEM	62251/2 à 9
62252. Autre personnel contractuel subventionné	62252/2 à 9
62254. Autre personnel Maribel (hors ass logistique)	62254/2 à 9
623. Autres frais de personnel	
6230. Personnel médical	
62300. Personnel médical	62300/5 à 9
62301. Personnel médical stagiaire ONEM	62301/5 à 9
62302. Personnel médical contractuel subventionné	62302/5 à 9
62304. Personnel médical Maribel (hors ass logistique)	62304/5 à 9
6231. Personnel salarié	
62310. Personnel salarié	62310/2 à 9
62311. Personnel salarié stagiaire ONEM	62311/2 à 9
62312. Personnel salarié contractuel subventionné	62312/2 à 9
62314. Personnel salarié Maribel (hors ass logistique)	62314/2 à 9
6232. Personnel administratif	
62320. Personnel administratif	62320/2 à 9
62321. Personnel administratif stagiaire ONEM	62321/2 à 9
62322. Personnel administratif contractuel subventionné	62322/2 à 9
62324. Personnel administratif Maribel (hors ass logistique)	62324/2 à 9
6233. Personnel soignant	
62330. Personnel soignant	62330/5 à 9
62331. Personnel soignant stagiaire ONEM	62331/5 à 9
62332. Personnel soignant contractuel subventionné	62332/5 à 9
62333. Personnel soignant assistant logistique	62333/5 à 9
62334. Personnel soignant Maribel (hors ass logistique)	62334/5 à 9
6234. Personnel paramédical	



62340. Personnel paramédical	62340/5 à 9
62341. Personnel paramédical stagiaire ONEM	62341/5 à 9
62342. Personnel paramédical subventionné	62342/5 à 9
62344. Personnel paramédical Marible (hors ass logistique)	62344/5 à 9
6235. Autre personnel	
62350. Autre personnel	62350/2 à 9
62351. Autre personnel stagiaire ONEM	62351/2 à 9
62352. Autre personnel contractuel subventionné	62352/2 à 9
62354. Autre personnel Maribel (hors ass logistique)	62354/2 à 9
624. Pensions et retraite de survie	
6240. Personnel médical	
62400. Personnel médical	62400/5 à 9
62401. Personnel médical stagiaire ONEM	62401/5 à 9
62402. Personnel médical contractuel subventionné	62402/5 à 9
62404. Personnel médical Maribel (hors ass logistique)	62404/5 à 9
6241. Personnel salarié	
62410. Personnel salarié	62410/2 à 9
62411. Personnel salarié stagiaire ONEM	62411/2 à 9
62412. Personnel salarié contractuel subventionné	62412/2 à 9
62414. Personnel salarié Maribel (hors ass logistique)	62414/2 à 9
6242. Personnel administratif	
62420. Personnel administratif	62420/2 à 9
62421. Personnel administratif stagiaire ONEM	62421/2 à 9
62422. Personnel administratif contractuel subventionné	62422/2 à 9
62424. Personnel administratif Maribel (hors ass logistique)	62424/2 à 9
6243. Personnel soignant	
62430. Personnel soignant	62430/5 à 9
62431. Personnel soignant stagiaire ONEM	62431/5 à 9
62432. Personnel soignant contractuel subventionné	62432/5 à 9

62433. Personnel soignant assistant logistique	62433/5 à 9
62434. Personnel soignant Maribel (hors ass logistique)	62434/5 à 9
6244. Personnel paramédical	
62440. Personnel paramédical	62440/5 à 9
62441. Personnel paramédical stagiaire ONEM	62441/5 à 9
62442. Personnel paramédical contractuel subventionné	62442/5 à 9
62444. Personnel paramédical Maribel (hors ass logistique)	62444/5 à 9
6245. Autre personnel	
62450. Autre personnel	62450/2 à 9
62451. Autre personnel stagiaire ONEM	62451/2 à 9
62452. Autre personnel contractuel subventionné	62452/2 à 9
62454. Autre personnel Maribel (hors ass logistique)	62454/2 à 9
625. Provisions salariales	
6250. Dotations	
62500. Provisions salariales : personnel médical	62500/2 à 9
62501. Provisions salariales : personnel salarié	62501/2 à 9
62502. Provisions salariales : personnel administratif	62502/2 à 9
62503. Provisions salariales : personnel soignant	62503/2 à 9
62504. Provisions salariales : personnel paramédical	62504/2 à 9
62505. Provisions salariales : autre personnel	62505/2 à 9
6251. Utilisations et reprises	
62510. Provisions salariales : personnel médical	62510/2 à 9
62511. Provisions salariales : personnel salarié	62511/2 à 9
62512. Provisions salariales : personnel administratif	62512/2 à 9
62513. Provisions salariales : personnel soignant	62513/2 à 9
62514. Provisions salariales : personnel paramédical	62514/2 à 9
62515. Provisions salariales : autre personnel	62515/2 à 9
63. Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges	
630. Dotations aux amortissements et réductions de valeur sur immobilisations	

6300. Sur frais d'établissement	
6300. Frais de constitution et d'apports	63000/0
63001. Frais de premier établissement	63001/0
63002. Frais de pré-exploitation	63002/0
63003. Intérêts intercalaires sur partie non subsidiée	63003/0
63004. Intérêts intercalaires sur partie subsidiée	63004/0
63005. Frais de restructuration	63005/0
6301. Sur immobilisations incorporelles	6301/0
63010. Sur les logiciels	63010/0
63011. Sur les autres immobilisations incorporelles	63011/0
6302. Sur constructions	
63021. Sur constructions	63021/0
63022. Sur terrains bâtis	63022/0
63023. Sur autres droits réels sur immeubles	63023/0
63024. Sur grosses réparations et gros entretiens	63024/0
63025. Sur agencement des immeubles	63025/0
6303. Sur matériel d'équipement médical	6303/0
6304. Sur matériel d'équipement non médical et mobilier	
63040. Mobilier	63040/0
63041. Matériel	63041/0
63042. Matériel roulant	63042/0
63043. Matériel et mobilier informatiques	63043/0
6305. Sur immobilisations détenues en location financement et droits similaires	
63050. Constructions	63050/0
63051. Matériel d'équipement médical	63051/0
63052. Mobilier	63052/0
63053. Matériel d'équipement non médical	63053/0
63054. Matériel roulant	63054/0

63055. Matériel et mobilier informatiques	63055/0
631. Réductions de valeurs sur stocks	
6310. Dotations	6310/2 à 9
6311. Reprises	6311/2 à 9
633. Réductions de valeur sur créances à plus d'un an	
6330. Dotations	6330/2 à 9
6331. Reprises	6331/2 à 9
634. Réductions de valeur sur créances à un an au plus	
6340. Dotations	6340/2 à 9
6341. Reprises	6341/2 à 9
635. Provisions pour pensions et obligations similaires	
6350. Dotations	6350/2 à 9
6351. Utilisations et reprises	6351/2 à 9
636. Provisions pour grosses réparations et gros entretiens	
6360. Dotations	6360/0
6361. Utilisations et reprises	6361/0
637. Provisions pour autres risques et charges	
6370. Dotations	6370/2 à 9
6371. Utilisations et reprises	6371/2 à 9
64. Autres charges d'exploitation	
640. Charges fiscales	
6400. Précompte immobilier	6400/2
6401. Taxes sur véhicules	6401/2
6402. Taxes sur force motrice	6402/2
6403. Taxes sur personnel occupé	6403/2
6404. Taxes sur patrimoine	6404/2
6405. Taxes pour protection de l'environnement	6405/2
6409. Taxes diverses	6409/2

641. Moins-values sur réalisation courante d'immobilisations corporelles	641/0 à 9
642. Moins-values sur réalisation de créances commerciales	642/0 à 9
643 à 648. Charges d'exploitation diverses	643 à 648/2 à 9
649. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649/0 à 9
<b>65. Charges financières</b>	
650. Charges des emprunts d'investissement	
6500. Intérêts	6500/1
651. Réductions de valeur sur actifs circulants	
6510. Dotations	6510/1
6511. Reprises	6511/1
652. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652/1
654. Différence de charge	654/1
656. Charge des crédits à court terme	
6560 à 6569. Organismes financiers	6560 à 6569/1
657 à 659. Charges financières diverses	657 à 659/1
<b>66. Charges exceptionnelles</b>	
660. Amortissements et réductions de valeurs exceptionnelles	660/0 à 1
661. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661/1
662. Provisions pour risques et charges exceptionnelles	662/0 à 9
663. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663/0
664 à 668. Autres charges exceptionnelles	664 à 663/0 à 9
669. Charges relatives aux exercices antérieurs	
6690. Approvisionnements et fournitures relatives aux exercices antérieurs	6690/2 à 9
6691. Services et fournitures (accessoires) relatifs aux exercices antérieurs	6691/0 à 9
6692. Rémunération et charges sociales relatives aux exercices antérieurs	6692/2 à 9
6693. Amortissements relatifs aux exercices antérieurs	6693/0
6694. Autres charges d'exploitation relatives aux exercices antérieurs	6694/2 à 9
6695. Charges financières relatives aux exercices antérieurs	6695/1

69. Affectations et prélèvements

690. Perte reportée de l'exercice précédent

691. Dotation à la réserve légale

692. Dotation aux autres réserves

693. Bénéfice à reporter

## Classe 7. Produits

### 70. Chiffres d'affaires

700. Budget des moyens financiers

701. Rattrapage estimé de l'exercice en cours

7010. Montant à recevoir

7011. Montant à restituer

702. Suppléments de chambres

7020. Suppléments chambres à deux lits

7021. Suppléments chambre à un lit

703. Forfaits conventions INAMI

704. Produits accessoires

705. Produits pharmaceutiques et assimilés

708. Honoraires médicaux, paramédicaux et infirmiers

709. Honoraires médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux

7090. Médecins

7091. Dentistes

7092. Personnel soignant

7093. Paramédicaux

### 72. Production immobilisée

### 74. Autres produits d'exploitation

740. Subsidés d'exploitation

742. Plus-values sur réalisation de créances sur prestations

743. Récupération de frais, y compris les contractuels subventionnés

7430. Récupération de frais afférents aux contractuels subventionnés

7431. Récupération autres frais de personnel

7431. Intervention du fonds sectoriel

7433 à 7439. Autres récupérations de frais

744 à 749. Produits d'exploitation divers

### 75. Produits financiers

- 750. Produits des immobilisations financières
- 751. Produits des actifs circulants
- 753. Subsidés en capital et intérêts
- 754. Différence de change
- 755. Ecarts de conversion de devises
- 756 à 759. Produits financiers divers
- 76. Produits exceptionnels
  - 760. Reprises d'amortissements et de réduction de valeur
  - 761. Reprises de réduction de valeur sur immobilisation financières
  - 762. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnelles
  - 763. Plus-values sur la réalisation d'actifs immobilisés
  - 764 à 768. Autres produits exceptionnels
  - 769. Produits relatifs aux exercices antérieurs
- 79. Affectations et prélèvements
  - 790. Bénéfice reporté de l'exercice précédent
  - 791. Prélèvement sur le capital
  - 792. Prélèvement sur les réserves
  - 793. Perte à reporter
  - 794. Intervention de tiers dans la perte